





Pins-Justarétoises,
Pins-Justarétois,

2018 verra enfin terminée la réalisation tant attendue par le personnel technique des Ateliers municipaux, projet prévu depuis plusieurs années.

Nous avons également effectué d'importants travaux sur la halle des sports qui ont satisfait tous les utilisateurs.

Les principaux travaux réalisés : isolement de tout le bâtiment, chauffage de la salle, remplacement de l'éclairage, agrandissement dédié au stockage du matériel.

Le carrefour rue de la Poste et de l'avenue des Pyrénées a été modifié pour sécuriser la sortie du lotissement et diminuer la vitesse sur la rue de la Poste. Attention à bien respecter ce nouvel aménagement !

Deux permis déposés en 2018 ont eu des recours. Malgré cela, nous espérons que ces projets pourront aboutir.

Je rappelle que nous sommes en déficit de logements à loyers modérés et que si nous n'arrivons pas à en produire de nouveaux, les pénalités que nous payons seront multipliées par deux comme peut le prévoir la loi. A chacun ses responsabilités !

Pour 2019, nous allons reprendre l'étude qu'a réalisé le CAUE sur le centre du village, place de l'Eglise, chemin de la Cépette, rue de la Bourdasse, rue Sainte Barbe et place René Loubet.

Une réunion publique sera faite sur ces projets. Une consultation écrite vous sera proposée pour recueillir vos idées.

Je vous présente à toutes et tous en mon nom et en celui de mon conseil municipal nos vœux les meilleurs pour 2019.

Le Maire,
Jean-Baptiste CASSETTA

Numéros utiles:

Mairie : 05.62.11.71.00
Muretain Agglo (ordures ménagères, encombrants, menus cantine...) : 05.34.46.30.50
Sivom Sage (eau, assainissement, pluvial): 05.62.11.73.60

Sommaire

Infos municipales	3
Travaux	6
CCAS	8
Enfance-Jeunesse	10
Vie Culturelle	13
Vie du village	14
Médiathèque	16
Patrimoine	17
Environnement	18
Plan Local d'Urbanisme	19
Manifestations organisées par la Mairie	19
Associations culturelles	21
Associations Intergénérationnelles	23
Associations sportives	25
Expression libre	27
A vos agendas !	28

Journal d'informations municipales de la mairie de Pins-Justaret - Place du château 31860 Pins-Justaret - Tél. 05.62.11.71.00 - Tirage : 2100 exemplaires imprimés sur papier aux normes PEF - Directeur de la publication : J-B. CASSETTA - Rédacteur en chef : G. VIANO Rédacteurs : M-A. CROUZET—J-P. DUPRAT—F. STEFANI— G. JUCHAULT—D. LECLERCQ—D. BORDIER et Associations. Conception et Réalisation : Service Communication de la Mairie de Pins-Justaret - Crédits photos : Mairie et Associations - Images clipart © Microsoft Office 2007 - ©CGuillaumot. Impression : Evoluprint - Tél. 05 62 22 07 70 - Dépôt légal : Janvier 2019
Disponible également sur le site internet www.mairie-pinsjustaret.fr au format pdf.

Etat Civil

N aissances



MAGOMEDKHANOV Anissa née le 22 juin 2018
 MARTINS-CARNEIRO Nino né le 26 juillet 2018
 VIRLOJEUX Martin né le 29 juillet 2018

M ariages



RICCI Joseph et CASTRO Josette célébré le 30 juin 2018
 MESSAOUDI Mickaël et MERCIER Marie-Laure célébré le 18 août 2018
 CARTIER Alexandre et MARTY Hélène célébré le 18 août 2018
 FRAYSSE Laurent et CONTIVAL Muriel célébré le 18 août 2018
 MARTY Mathieu et CHERRIER Marion célébré le 1^{er} septembre 2018
 AÏT OMAR Hicham et EL FATIHI Saoussane célébré le 08 septembre 2018

D écés



NIEUCEL née LE ROLLAND Marcelle décédée le 30 mai 2018
 BERGES Yves décédé le 1^{er} juin 2018
 COUSSE née LARROUY Yvette décédée le 16 juin 2018
 SAVEZ Jean-Claude décédé le 12 juillet 2018
 SPADER Elie décédé le 23 juillet 2018
 PLAGNES née PORTERA Maria décédée le 26 août 2018
 BAJADOR née GOUAZÉ Hélène décédée le 28 octobre 2018
 VIEUX née GIZARD Yvette décédée le 30 octobre 2018
 LAMARQUE Jean décédé le 05 novembre 2018

Don du sang
Vendredi
29 mars

Au lycée
 Jean-Pierre
 Vernant



Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 06 juillet 2018

- Emprunt 2018 Long terme
- Emprunt 2018 Relais
- Avis sur le rapport de la CLETC du 22 mai 2018
- Muretain Agglo - Convention de groupement RGPD
- Convention Entente Article
- Représentants conférence de l'Entente Article
- Classement dans le DP - Rue de la Poste pour partie

Séance du 11 octobre 2018

- Soutien au Département
- Budget 2018: Décision modificative n°1
- SDEHG - Rapport d'activités 2017
- Muretain Agglo - Création de compétence
- Muretain Agglo - Avis sur rapport CLETC du 26/09/2018
- Muretain Agglo - Convention entretien ménage 2017 et 2018
- Muretain Agglo - Charte de commande publique
- Groupement de commande – Fournitures administratives
- Groupement de commande – Nettoyage des vitres
- Création de postes – Services administratifs
- Création de postes – SMA
- Acquisition au Département – Parcelle AI41
- Commerces – Dérogations repos dominical 2019
- Convention servitude GRDF – Halle des sports
- Exonération totale pénalités de retard – Halle des sports

Séance du 22 novembre 2018

- Muretain Agglo - Conventions de services communs
- Muretain Agglo - Approbation de l'AC2018
- Muretain Agglo - Convention de MAD voirie 2019
- SDEHG - Chemin de la Cépette
- SDEHG - Rue de la Bourdasse/Place de l'Eglise
- HGE - Rapport d'activité 2017
- Autorisation au Maire de signer acquisition Molinier
- Autorisation au Maire de signer cession Mayembo
- Avis sur cession de logements sociaux
- Convention d'occupation du DP - Orange SAS
- Subvention exceptionnelle - Sinistrés Aude
- Indemnité de conseil au comptable public
- Convention de cofinancement Villate – Halle des sports
- Budget 2018 - DM n°2
- SDEHG - Justaret - Prieuré

Nota :

Le détail des délibérations des différents conseils municipaux est à votre disposition après approbation sur le site de la Mairie à l'adresse suivante :

www.mairie-pinsjustaret.fr

Vie Municipale - Conseil Municipal - Procès Verbaux

Règlementation sur les dépôts sauvages et collecte de déchets



Jeter ou abandonner vos déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale. Par ailleurs, suite aux changements effectués par le Muretain Agglomération, il vous est rappelé de veiller aux sorties et rentrées de vos poubelles car vous n'avez pas le droit de déposer vos *déchets ménagers* sur la voie publique en dehors des conditions fixées.

Abandon d'ordures

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une *amende forfaitaire* de :

- 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant),
- 180 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

À savoir : Si vous avez été aperçu ayant utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.

Non respect des conditions de collecte des déchets

Si vous ne respectez pas les conditions de la collecte des déchets (jour, horaires, tri), vous risquez une amende forfaitaire de :

- 35 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant),
- 75 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 150 €.

Si vous laissez un conteneur ou un bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 750 € (voire 3 750 € s'il s'agit de déchets professionnels).

Nous vous remercions de respecter les jours et horaires de ramassages stipulés sur le site internet : <http://www.agglo-muretain.fr/fr/habiter-vivre/environnement-dechets/jours-collecte-vos-dechets.html>

Quant aux déchets autres (déchets verts, ...) il vous est rappelé que la mairie tient à la disposition de ses administrés une demande de formulaire à remplir avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile afin de pouvoir être enregistré gratuitement à la déchetterie et y déposer vos déchets.

Recensement Militaire

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le jour du 16^{ème} anniversaire.

Pour se faire recenser, il faut se présenter :

- à la mairie du domicile
- si la personne réside à l'étranger, au consulat ou service diplomatique de France

Pièces à fournir :

- pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- livret de famille

Une attestation de recensement est délivrée à l'intéressé. Attention cette attestation est un document officiel. Elle doit être conservée soigneusement car ce sera le seul et unique exemplaire. En effet, **depuis le 1er janvier 2016, le Centre du Service National ne fait plus de duplicata d'attestation de recensement.**

Pour plus d'informations, contactez:

Centre du Service National
Caserne Pérignon 2 rue Pérignon CS 15214
31507 TOULOUSE Cedex 5
Téléphone: 05.62.57.38.68
Site internet: www.defense.gouv.fr/jdc



Permanence des conseillers départementaux en Mairie

Vendredi 8 mars 2019
de 10 h 30 à 12 h

Citoyenneté

Elections européennes : Dimanche 26 mai 2019

Suite à la réforme du code électoral, les inscriptions sur les listes électorales pour voter aux élections européennes seront assurées jusqu'au samedi 30 mars 2019.

Une permanence sera ouverte exceptionnellement à cette date de 10 h à 12 h à la mairie.

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



Offre d'emplois saisonniers

La commune de Pins-Justaret recrute durant l'été 2019

des agents d'entretien contractuels dans les Services Techniques et Espaces Verts pour l'entretien du domaine public (entretien notamment de la voirie et des espaces verts communaux)

CONDITIONS REQUISES

- 18 ans révolus
- non choix des périodes de travail
- **Attention : nombre de postes limité, durée de contrat variable.**



BULLETIN DE DEPOT DE CANDIDATURE
 pour un *emploi saisonnier d'Agent d'entretien temporaire*
 dans les Services Techniques et espaces verts de la ville de Pins-Justaret
date limite de dépôt : 22 février 2019

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
EMAIL (souhaité)	
Téléphone(s) Obligatoire(s)	
Date et lieu de naissance	
N° de sécurité sociale du demandeur	
SITUATION ACTUELLE (Cursus Scolaire, Universitaire ou Professionnel, autre...)	
EXPERIENCES PROFESSIONNELLES (Emplois, Stages ...)	
Détenteur (trice) du permis de conduire ou autre moyen de locomotion à préciser	<input type="checkbox"/> oui (joindre copie) <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> autre.....
Vos disponibilités durant l'été (Veuillez cocher la ou le(s) case(s) correspondante(s) et préciser les périodes s'il y a lieu.)	<input type="checkbox"/> JUIN <input type="checkbox"/> JUILLET <input type="checkbox"/> AOUT <input type="checkbox"/> SEPTEMBRE

La Halle des sports

La Halle des sports construite en 1994 qui sert durant le temps scolaire à la pratique sportive des élèves du groupe scolaire, des ALAE, CLSH et PJVTT, vient de faire l'objet d'une importante opération de rénovation énergétique et de mise aux normes.

La livraison des nouveaux locaux s'est échelonnée entre la fin septembre et la rentrée des vacances de novembre en fonction de l'achèvement des travaux.

L'opération de plus de 500 000 € subventionnée par le Conseil Départemental, la Région, l'Etat, le Muretain Agglo et la Commune de Villate a permis d'offrir aux utilisateurs un équipement adapté et confortable.

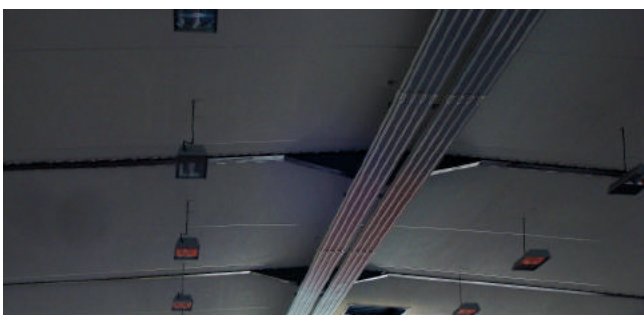
AVANT



APRES



Nouveau bardage



Chauffage et plafond tendu

Les Ateliers municipaux



Le chantier des Ateliers municipaux s'est achevé dans le courant du mois de novembre. Les services techniques, qui avaient déjà quitté depuis quelque temps les locaux occupés impasse du Grand Vigné et rue de la Bourdasse, ont cette fois quitté le siège de la place du Château pour s'installer dans les nouveaux bâtiments situés au bout de l'impasse du Grand Vigné.

Ces locaux, conformes aux normes, permettent de regrouper toutes les équipes à l'exception de celle du complexe sportif et de stocker tout le matériel dans de bonnes conditions de sécurité. Ils comprennent un grand garage de 600m², une zone de parking avec des boxes pour les matériaux, une aire de lavage, deux bureaux, une salle de réunion, des vestiaires et les locaux techniques.

Le Piétonnier RD4

En 2013/2014, la Commune et le Muretain Agglo avaient réaménagé les bords de la Route Départementale 4 ou route de Lézat sur la section entre le rond-point et les lotissements Bourrassol et Cépette.

Cette année, la Commune et le Muretain Agglo ont poursuivi cet aménagement entre le lotissement Bourrassol et le chemin de la Gare, du côté village seulement car le côté Cépette présentait un dénivelé trop important.

Cette opération de près de 230 000 € TTC permet désormais d'offrir aux piétons et cyclistes un

cheminement sécurisé depuis le chemin de la Cépette jusqu'au chemin de la Gare. Cette opération contribue à mailler et à sécuriser progressivement les cheminements destinés aux modes de déplacement alternatifs à la voiture.

Dans la même perspective, la Commune avec le Département a procédé cet automne au réaménagement de l'arrêt de bus des Coquelicots très utilisé par les scolaires de tous âges (nouvelle plateforme, nouvel abribus). Une amélioration de l'éclairage public est encore en projet.



Nouveau carrefour et stationnements rue de la Poste



La Commune et le Muretain Agglomération qui exercent la compétence voirie viennent de réaménager le carrefour entre la rue de la Poste et l'avenue des Pyrénées.

Ces travaux avaient trois objectifs :

- Ralentir la vitesse des véhicules circulant sur la rue de la Poste
- Faciliter la sortie de l'avenue des Pyrénées
- Permettre aux utilisateurs de la Poste de faire un demi-tour sécurisé

Le carrefour avec Stop a été remplacé par un mini-giratoire franchissable. Ceux qui entrent sur le giratoire doivent la priorité à ceux qui y circulent. Ce giratoire est franchissable pour les poids-lourds et les engins qui ne pourraient pas effectuer la giration nécessaire.

La signalisation vient d'être renforcée et pourra l'être encore à l'avenir. La Commune constate que certains utilisateurs ne respectent pas ce giratoire, voire le prennent à contresens mettant en danger les autres utilisateurs. Des consignes de vigilance ont été transmises à la Police Municipale qui verbalisera les comportements inciviques.

Cet aménagement a été associé à l'institution d'une zone d'arrêt de **5 minutes** pour les trois places situées devant la Poste et d'une zone bleue avec stationnement limité à ½ heure du lundi au vendredi de 8 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h pour les places le long du Haumont afin d'assurer une bonne rotation des utilisateurs.

HORAIRES POUR TRAVAUX DE BRICOLAGE OU JARDINAGE A INTENSITE SONORE

Brève



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Nous vous rappelons que les haies en limite de voirie ou d'espace vert doivent être coupées au ras de la clôture côté commune.

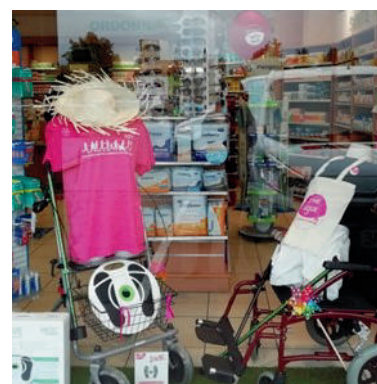
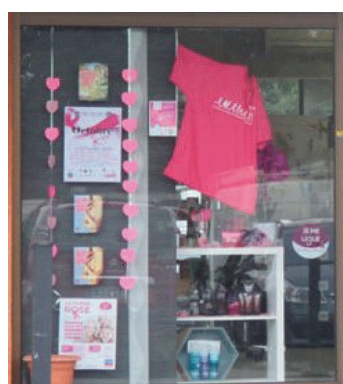
Centre Communal d'Action Sociale

Octobre Rose



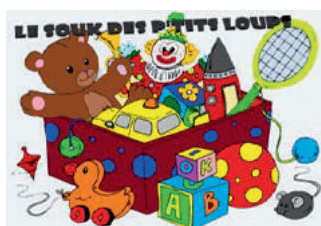
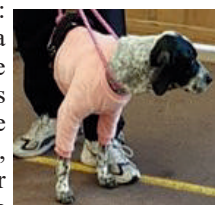
Centre Communal d'Action Sociale

Les vitrines des commerçants



Les deux journées d'Octobre Rose organisées par le CCAS avec le soutien de Doc 31 et la Ligue contre le Cancer drainèrent un grand nombre de bénévoles et de participants au service de la lutte contre le cancer du sein: associations, sponsors, commerçants grâce à leurs dons pour la loterie et participant au concours de Vitrines Roses de La ligue contre le Cancer, marcheurs de tout âge et de tout poil, tous contribuèrent à la réussite de ces journées et permirent de récolter 3261€ qui furent remis, en présence de M. Le Maire, aux quatre associations œuvrant auprès de malades, leur permettant ainsi d'accéder à des soins de confort à titre gracieux.

Les membres du CCAS remercient toutes les personnes qui ont apporté leurs concours à ces journées riches en amitié et en solidarité.



Le Souk des P'tits Loups (ludothèque)

Eveil aux jeux pour les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents ou assistantes maternelles) à la salle des fêtes de 9h45 à 11h15 :

- 10 janvier 2019
- 14 février 2019
- 14 mars 2019
- 4 avril 2019
- 16 mai 2019
- 6 juin 2019
- 4 juillet 2019
- 26 juillet 2019

Le SIAS Escalieu

Le SIAS Escalieu, Syndicat Intercommunal d'Action Sociale, est un service public créé en 1981 qui rassemble 21 communes. C'est un service prestataire, qui intervient à la demande du bénéficiaire ou de sa famille.

L'établissement recherche activement des personnes pour accompagner les personnes âgées et/ou handicapées dans leur vie quotidienne.

Lettre de motivation et CV à envoyer au SIAS ESCALIU, 220 Route d'Ox - 31600 Seysses - 05.61.56.18.00



Quelques chiffres:

L'école maternelle compte 150 élèves répartis en 6 classes.

Classes	Effectif	Enseignant	ATSEM
Petite Section / Moyenne Section 1	24	Mme BURGY Mme RODRIGUES	Mme RAYNAUD
Petite Section / Moyenne Section 2	25	Mme EL KINANI	Mme COFFE
Petite Section / Moyenne section 3	25	Mme PONS Mme RODRIGUES	Mme SAVEZ
Moyenne Section / Grande Section	24	Mme BODIN	Mme FIGAROL
Grande Section 1	26	Mme TOURNIER	Mme SOTO
Grande Section 2	26	Mme FRIN	Mme TOMAS

L'école élémentaire compte 305 élèves répartis en 12 classes.

Classes	Effectif	Enseignant
CP A	24	Mme ASTIÉ
CP B	24	Mme LELONG
CP / CE1	22	Mme MOULY
CE1 A	26	Mme LOUET
CE1 B	27	M. MARGHERITORA / Mme CHABAL
CE2 A	27	Mme SENTUC
CE2 B	27	Mme MUNOZ
CE 2 / CM1	23	Mme MAZARS
CM A	26	Mme AROZTEGUI
CM B	27	M. VIGNES-CHAUVET
CM C	27	M. CLAMENS
CM D	25	Mme DEBIESSE

Préinscriptions scolaires

Pour la rentrée scolaire 2019-2020, les préinscriptions scolaires pour les Ecoles Maternelle et Elémentaire se feront en mairie **du 18 février au 03 mai 2019** pour :

- Les enfants nés en 2016 et rentrant en première année de maternelle
- Les enfants rentrant au cours préparatoire (CP)
- Tout enfant nouvellement domicilié dans la commune

Il vous faudra fournir les documents suivants :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile récent



Les transports scolaires

En Haute-Garonne, le Conseil Départemental assure la gratuité du transport scolaire des élèves de la maternelle à la terminale.

Les trois établissements scolaires de la commune sont desservis par le transport scolaire.

Pour l'inscription ou le renouvellement, toute demande s'effectue en ligne sur le site internet du Conseil Départemental :

<https://www.haute-garonne.fr>
rubrique Transports scolaires

Veillez à effectuer votre demande au cours de la période mentionnée (juin 2019) afin que votre enfant obtienne la carte de bus pour la rentrée de septembre.

Conseil Municipal des Jeunes



Aux Urnes Jeunes Citoyens !

Printemps 2019, c'est le renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes

Tu habites Pins-Justaret, tu as entre 9 et 14 ans et tu t'intéresses à ce qui se passe dans ta ville, tu as envie de faire entendre ton avis

ALORS PREPARE TA CANDIDATURE

Réfléchis à des projets pour rendre la ville plus agréable et plus adaptée, organise ta campagne, trouve des arguments, parles en à tes copains

Renseignements en Mairie, par téléphone au 05.62.11.71.00 ou par mail accueil@mairie-pinsjustaret.fr et auprès de Michèle VIOLTON, Maire Ajointe, Présidente du comité d'éthique du CMJ.



Cinéma en plein air



Octobre Rose



Téléthon



Commémoration du 11 novembre

Point Accueil Jeunes

Qu'est-ce qu'un Point d'Accueil Jeunes ?

Le Point d'Accueil de Jeunes est un dispositif qui a été créé il y a plusieurs années par la municipalité de Pins-Justaret pour permettre aux jeunes âgés de 14 ans à 17 ans de se retrouver entre amis et d'être accompagnés dans leurs loisirs.

Une nouvelle équipe pleine de changement

Le choix de la nouvelle équipe s'est porté sur la redynamisation du PAJ. Pour cela la parole a été donnée aux jeunes et à leurs demandes, plusieurs changements ont été effectués :

- Création de nouveaux programmes, de compte Instagram et Snapchat et l'animation de ses réseaux
- Une sortie par mois ainsi qu'une soirée à thème les derniers vendredis ou samedis de chaque mois
- Un réaménagement des locaux et la création d'un salon détente

Des vacances bien remplies

Malgré une prise de fonction début juin, l'équipe a pu articuler l'été sous le signe de l'eau et du soleil en proposant un séjour d'une semaine à la plage de Valras ainsi que diverses sorties comme Toulouse Plage, la base de Solomiac, le lac d'Oô et le lac de Nailloux. Le programme des vacances d'automne a été quant à lui très fourni en proposant 5 jours de chantiers, un stage sportif de 3 jours, 4 sorties et 3 soirées dont une nocturne spécial Halloween.



Une rentrée enrichissante

Depuis près de 3 mois, voici un petit récapitulatif des différents temps forts organisés :

- Atelier nature** : Vivarium, élevage de dragon barbus, biotype des reptiles
- Atelier cuisine** : Préparation de repas (pizzas ou burgers maison...), goûter (gâteaux, gaufres, crêpes...)
- Atelier sportif** : Des séances de musculation et réveil musculaire, un stage foot (avec le club USPJV)
- Atelier numérique** : Tournois jeux vidéo, animations réseaux sociaux
- Sortie** : Canoé-kayak, championnat de drift voiture/camion, bowling, escape games, forum de la jeunesse, Toulouse Game Show
- Soirée** : League of légende, fifa 2018, loup garou, spécial Halloween, dj, jeux de société, fin d'année
- Chantier journaliste** : Prévention des écrans et des risques des réseaux sociaux, maîtrise d'outil numérique
- Animation interclasse** : au collège Daniel Sorano les mardis, jeudis et vendredis de 12h30 à 13h30



Le Conseil Municipal des Jeunes :

Nos jeunes conseillers municipaux ont été particulièrement actifs ces quelques mois. En effet, ils ont organisé une séance de projection cinématographique en juin, une participation remarquée auprès d'engagements forts comme la lutte contre le cancer avec octobre rose ou le téléthon. Ils étaient présents aussi lors de l'hommage du 11 novembre et la remise de colis aux séniors.

Beaucoup de projets en préparation :

L'année 2019 réserve de belles perspectives comme des soirées jeux spécial familles ouvertes à tous, un séjour hiver en préparation, des randonnées en montagne, des soirées à thème, des formations BAFA, PSC1 ainsi que bien d'autres surprises.

Vous souhaitez vous informer ?

Rien de plus simple, il suffit de nous contacter par mail « paj.pinsjustaret@gmail.com », par téléphone au « 07 86 79 77 98 » ou venir nous rencontrer au 11 avenue de Toulouse, un après-midi (du mardi au samedi). Vous pouvez nous suivre aussi sur Facebook, Instagram ou Snapchat en tapant « Paj Pins-Justaret ».

Festival des associations

10 ans déjà !

Après avoir A l'orient du Ciel, fait son Cabaret et son Cinéma, parcouru Le monde et les Contes et Légendes, déposé ses bagages à Justaret-les-Pins, en avoir vu de toutes les Couleurs, revisité les Années 60-70, raconté Les 5 éléments, les associations culturelles fêtent les 10 ans de leur Festival.

Le samedi 18 mai à 15h30 et 20h30

Elles vous y attendent très nombreux !



Fête de la Musique 2019 !

Oyez, oyez, jeunes et moins jeunes talents musicaux de tous horizons !
Vous jouez d'un instrument, vous chantez, ou faites les deux !!

Vous jouez seul ou faites partie d'un groupe et vous voulez que le public vous découvre !!
N'hésitez pas et faites-vous connaître !
05.62.11.71.05

PINS-JUSTARET/VILLATE
Les Municipalités de Pins-Justaret et Villate avec le soutien des Associations Culturelles organisent un

CONCOURS

Ouvert aux habitants de Pins-Justaret et Villate - Public visé : de 18 à 99 ans
A l'occasion des Dix ans du Festival
Du 7 Janvier au 22 Mars 2019
Réalisez l'affiche du prochain festival 2019
Thème : " autour du DIX "

INSCRIPTION ET REGLEMENT
Mairie de Pins-Justaret (05 62 11 71 05) et Mairie de Villate (05 61 76 41 05)

Concert de Noël



Le chœur féminin de l'Atelier Choral de Portet (pour la première fois), associé à divers chœurs mixtes de la région de Prat-Bonrepoux se sont produits lors du traditionnel concert de Noël, offert par la municipalité.





Commémoration du 11 novembre

11 nov. 1918 - 11 nov. 2018 Déjà 100 ans !

Pins-Justaret n'oublie pas et honore solennellement ses 7 victimes de la 1^{ère} guerre mondiale.

Il est 17h, le cessez le feu retentit, les cloches de l'église sonnent à toute volée, le monument est joliment décoré, la cérémonie peut commencer devant une assistance nombreuse où piquet d'honneur du 3^{ème} RMAT, personnalités, élus, anciens combattants, jeunes et moins jeunes se massent pour communier à cet évènement.

Après les textes officiels lus par Lucie du CMJ et M. le Maire, Ethan du CMJ proclama les noms des 7 disparus.

Mme l'Adjointe à la Culture récita deux poèmes: un moment très fort.

Les dépôts de gerbe suivirent et la Marseillaise fut joliment chantée.

M. le Maire remercia chaleureusement les militaires du 3^{ème} RMAT, les personnalités civiles et militaires, les anciens combattants et toutes les personnes présentes à ce rassemblement avec mention spéciale pour l'association Mille Pattes qui réalisa le drapage du monument ainsi que le personnel municipal pour son implication.



Inauguration de la borne de recharge pour véhicules électriques

La commune de Pins-Justaret et le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) ont inauguré, mardi 27 novembre 2018, la borne de recharge pour véhicules électriques implantée sur le parking Place René Loubet, en face de la salle des fêtes.

Pierre Izard, Président du SDEHG et Jean-Baptiste CASSETTA Maire de Pins-Justaret, ont présenté ce nouvel équipement public qui permettra de favoriser le développement du véhicule électrique, en présence des élus du secteur et des élèves du cours élémentaire.

Les enfants ont participé activement à cette inauguration et ont posé de nombreuses questions suite à la démonstration de charge d'un véhicule électrique réalisée par Patrick Caseilles, directeur du SDEHG.

La borne de Pins-Justaret fait partie du réseau de 100 bornes de recharge pour véhicules électriques déployé en Haute-Garonne pour favoriser le développement du véhicule propre.

Pour en savoir plus et connaître les bornes de recharge SDEHG disponibles : www.sdehg.fr



Fête des voisins

40 ans des Tuileries

En 1978, les champs des Tuileries étaient en pleine construction. Dès le printemps de cette même année, les premiers habitants sont arrivés en mai puis juillet, une deuxième vague a suivi en 1979.

Un syndicat a été créé, il s'est d'abord uni contre le promoteur en raison de quelques malfaçons puis cette union s'est très vite transformée en une sorte de « comité des fêtes du lotissement » avec en point d'orgue chaque mois de juin « la sardinade des Tuileries ».

Certains des premiers habitants sont partis, d'autres sont arrivés. Mais depuis 40 ans, cette fête des Tuileries continue chaque année. Ainsi, le 23 juin 2018, nous avons fêté les 40 ans de ce lotissement.

Fête des voisins de la Hière



Encore une soirée festive bien sympathique en présence des nouveaux arrivants et nouveaux-nés du quartier.

C'est l'occasion de rencontrer aussi certains membres de la municipalité et de poser quelques questions ou échanger quelques idées constructives.

Chaque année on s'améliore.

Cette année Cédric a prêté un auvent... au cas où...

Merci à tous pour votre présence et rendez vous l'année prochaine pour la 10^{ème} édition...déjà !

Polar

Dans le cadre du 10^{ème} Festival des littératures policières, la Médiathèque a accueilli le jeudi 12 octobre, Roger Jon Ellory, écrivain anglais. Lors de cette rencontre, il a expliqué son parcours, évoqué sa passion pour le cinéma et la musique, et insisté sur l'importance pour lui de transmettre des émotions aux lecteurs. Il a également parlé avec enthousiasme de son attachement pour la France. Le public a pu découvrir un amoureux des mots, qui trouve énormément de plaisir à lire des auteurs français.

Un grand merci à Monsieur Eric Sawyer, qui a fait office de traducteur bénévole.



Spectacle

Le samedi 20 octobre, le public a pu découvrir *l'Histoire de Julie qui avait une ombre de garçon*, un album pour enfant écrit en 1976 par Christian Bruel et illustré par Anne Bozellec. Comment retranscrire en forme théâtrale ce conte moderne sur la question de l'identité, où l'illustration joue un rôle aussi important que le texte ? « Comme une compagnie », troupe d'artistes toulousains, a réussi ce tour de magie et nous livre un spectacle théâtre-multimédia d'une grande qualité où l'esprit du livre est respecté. Une petite fille que l'on traite de garçon manqué et qui ne désire qu'une chose : pouvoir être elle-même. Spectacle offert par la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne.



Commémoration de la Grande Guerre

La Médiathèque a participé à la commémoration de la guerre de 14-18 en proposant des expositions, une projection de film avec rencontre ainsi que des lectures.

Exposition : *Les soldats de Pins-Justaret à travers la guerre de 14-18* : Cette exposition retrace les événements de la 1^{ère} Guerre Mondiale à travers le parcours effectué par les soldats de Pins-Justaret. Un grand merci aux lycéens de 1^{ère} L du lycée JP Vernant qui ont participé à la réalisation de cette exposition et aux administrés qui ont contribué à agrémenter cette exposition par le prêt d'objets et de documents.



Film : Le court métrage *Fire Waltz* montre la vie des poilus dans les tranchées : des soldats qui se déchaînent sur des instruments de musique bricolés. Une rencontre avec le réalisateur Marc Ménager a suivi la projection. En partenariat avec la Ménagerie et le Mois du film documentaire.

Spectacle en lecture et musique « 1918 et après » : réalisé par la compagnie « Fenêtre sur Cours » et « Les 2M ». Les airs d'accordéons joués en solo ou sur les voix des lecteurs apportent un peu de légèreté à ces extraits poignants qui décrivent la vie des poilus et de leur famille pendant et après la Grande Guerre. Un bel hommage !

N'hésitez pas à venir découvrir la Médiathèque et son fonds d'ouvrages, et les animations proposées, toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir ! Vous pouvez également consulter le portail de la médiathèque: <http://pins-justaret.bibenligne.fr/>

Les animations à venir pour la nouvelle année

Des Cafés littéraires pendant lesquels chacun peut échanger sur ses lectures, ses coups de cœur musicaux, films, visites d'expositions, rencontres...

Ateliers d'écritures animés par Claude Thuau : oser prendre sa plume, se laisser guider par son imagination, coucher des mots des phrases sur un papier tout simplement..

Printemps de la petite enfance : en mars et avril, sur le thème de la musique.

Des spectacles, des ateliers d'éveil musical et une exposition seront proposés en mutualisation avec les communes de Eaunes, Labarthe-sur-Lèze et Lagardelle-sur-Lèze

Animations sur le thème de l'astronomie



Balade justarétoise

Le quartier de Justaret a désormais ses mascottes. Elles s'appellent Cyprien et Vaillant. Cyprien est un petit justarétois qui habite le quartier de Justaret avec Vaillant, son fidèle pigeon. Ensemble, ils mettent en musique l'histoire de ce quartier, berceau de notre commune. Ils sont en effet les héros du jeu de piste créé par la mairie, la Société du Patrimoine du Muretain et l'association Nature Midi-Pyrénées.

Testé l'an passé sur le site du Cros, le circuit de ce jeu de piste a été officiellement inauguré le 15 septembre 2018 lors de la 5ème fête des Confluences. Celle-ci coïncidait également avec les Journées Européennes du patrimoine, placée sous le thème du partage.

Ces journées ont été l'occasion pour un groupe d'une trentaine de personnes dont le maire de Pins-Justaret accompagné d'élus municipaux de découvrir au gré de l'Ariège l'histoire et l'environnement naturel de ce quartier attachant. Désormais, grâce au soutien financier et logistique de la Réserve Naturelle Régionale du Confluent Garonne-Ariège, des panneaux balisent le circuit.

Le livret du jeu de piste est disponible sur le site de la réserve (<http://rnr-confluence-garonne-ariège.fr/>) et de la mairie de Pins-Justaret (<http://www.mairie-pinsjustaret.fr/fr/index.html>)



Vaillant, pigeon célèbre

A travers le choix du nom « Vaillant », il est rendu hommage aux soldats de la grande guerre et à leur engagement. Inscrit sous le matricule 78715, Vaillant est un pigeon voyageur qui s'est particulièrement illustré dans la bataille de Verdun.

Il fut décoré de la bague d'honneur pour avoir ramené un message jusqu'au colombier militaire de la citadelle de Verdun le 4 juin 1916, message annonçant la chute imminente du Fort de Vaux. Le fort arbore d'ailleurs une plaque commémorative qui rappelle ses efforts.



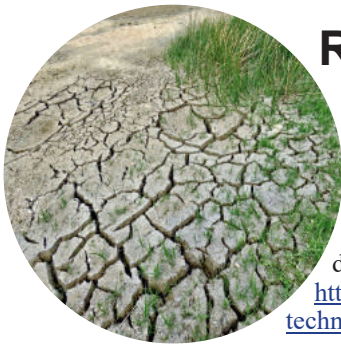
Mosaïques d'histoire

Un monument pour le Général Galliéni

Le 19 novembre 1916, les conseillers municipaux prennent connaissance d'une lettre adressée par Louis Dap, président du comité du monument Galliéni à Saint Bât ; ils décident de s'associer à « l'hommage d'admiration et de reconnaissance » que Saint-Bât, la ville natale du Général Galliéni va lui rendre en lui élevant un monument destiné à perpétuer sa mémoire. Ils ouvrent un crédit de 50 F.

Les conseillers argumentent ainsi « *dans les heures traversées actuellement par la France, l'hommage à rendre à ceux qui sont morts pour la Patrie est un devoir rigoureux que les municipalités doivent accomplir avec empressement. Le général Galliéni, enfant du pays a joué dans la guerre actuelle un rôle que l'histoire a consacré même de son vivant.* »

Contact : Diane Masclary secrétaire de la Société du Patrimoine du Muretain 06.83.38.36.82
masclary-diane@wanadoo.fr



Risques majeurs

Les événements récents, qui ont touché le département voisin de l'Aude, nous rappellent à quel point les phénomènes naturels peuvent impacter nos vies quotidiennes. Notre commune n'a pas eu à subir d'événements aussi destructeurs mais elle est, comme toutes les autres soumise à des risques importants. Ces risques peuvent être d'origine naturelle ou d'origine industrielle, ils sont répertoriés dans un document régulièrement mis à jour par les préfets, c'est le DDRM ou Dossier Départemental des Risques Majeurs consultable sur le site de la Préfecture :

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Information-et-prevention-des-risques>

Notre Commune est donc exposée aux risques suivants :

- Plan de prévention des risques Inondations depuis le 3/12/2003
- Plan de prévention des risques Sécheresse depuis le 22/12/2008
- Risque de rupture de barrages
- Très faible risque de Séisme
- Transport de matières dangereuses par route (RD820) et rail
- Canalisation de Gaz
- Risque nucléaire
- Risque terroriste
- Risques météorologiques

Pour vous informer sur ces risques, l'Etat a créé un site grand public très pédagogique :

<http://www.georisques.gouv.fr/>



La Commune se prépare à faire face à ces risques avec un Plan Communal de Sauvegarde approuvé en janvier 2014 et vous informe avec le DICRIM, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs que vous trouverez joint au présent magazine.

Réserve naturelle régionale Confluence Garonne-Ariège

Située au sud de l'agglomération toulousaine, la Réserve naturelle régionale Confluence Garonne-Ariège s'étend sur près de 600 hectares sur un linéaire d'une quinzaine de kilomètres, depuis Venerque sur l'Ariège et Pinsaguel sur la Garonne, jusqu'à la chaussée de la Cavaletade à Toulouse. Ce territoire a été classé en réserve en juin 2015 et a pour gestionnaire Nature En Occitanie (ex-Nature Midi-Pyrénées), association régionale de protection de la Nature.

La commune de Pins-Justaret est un partenaire privilégié de la Réserve depuis son classement.

Pins-Justaret, une petite superficie classée mais de nombreuses actions en faveur du patrimoine naturel.

Même si la superficie classée en réserve sur la commune de Pins-Justaret reste très limitée (10,7 ha, dont 10,4 ha en propriété publique et 0,3 ha en privé), cela n'empêche pas la mise en place d'actions en faveur de la préservation de la Nature et d'animations pour sensibiliser les citoyens sur la biodiversité locale.

Le ramier (ou intrados) de Justaret, représentatif des boisements et végétations des bords d'Ariège n'est pas sans intérêt d'un point de vue écologique, avec par exemple la présence de l'Orme lisse (*Ulmus laevis*), arbre d'intérêt et caractéristique des ripisylves, et le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*), dont au moins un couple trouve des conditions favorables sur les berges abruptes. Il est également chargé d'histoire, avec de nombreux monuments ou vestiges qui attestent d'un passé tumultueux en lien avec l'Ariège et ses caprices comme la statue à la Vierge, mais aussi avec ses nombreux pigeonniers.

Depuis le classement en réserve, les équipes de la Mairie de Pins-Justaret, de Nature En Occitanie et des particuliers collaborent ensemble pour la préservation et la valorisation des patrimoines naturel et culturel de la commune.

Au cours des deux dernières années, des balades nature et culture ont été proposées aux citoyens de la commune et des alentours pour découvrir les richesses naturelles et historiques de Pins-Justaret. Pour la visite des bords d'Ariège, un panneau d'accueil a été réalisé pour présenter le territoire, sensibiliser et informer les promeneurs, notamment sur le règlement de la Réserve.

Les sentiers de promenade sont également entretenus par les agents municipaux et l'équipe gestionnaire de la Réserve naturelle, afin de favoriser la promenade et la découverte. Des poubelles seront prochainement disposées aux différentes entrées pour inciter les promeneurs à respecter ces lieux de détente en pleine nature. Enfin, afin de limiter le dérangement de la faune et la quiétude des marcheurs, des barrières seront installées pour limiter l'accès aux véhicules motorisés au Domaine du Cros et sur le Chemin de la Vierge.

De nouvelles actions en faveur de la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel sont encore prévues pour les prochaines années.

Pour en savoir plus sur les actions menées sur le territoire de la RNR Confluence Garonne-Ariège :

www.rnr-confluence-garonne-ariege.fr





Révision du Plan Local d'Urbanisme, le travail avance

Le Plan Local d'Urbanisme de Pins-Justaret est en révision depuis février 2016. A ce jour, les premières étapes de la procédure ont été accomplies : réalisation d'un diagnostic du territoire permettant de mettre en lumière les enjeux, enjeu dont une réponse stratégique a ensuite été définie au sein du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, présenté à la population lors de la réunion publique en février dernier.

Depuis, le travail sur le règlement a débuté, permettant d'élaborer des Orientations d'Aménagement et de Programmation sur les zones stratégiques ainsi que les prémices du plan de zonage. Le plan de zonage définit différentes zones en fonction de leur vocation et de la typologie de bâti qui y est observé.

Des règles propres à chaque zone seront ensuite définies afin que celles-ci soit évolutives, soit gardent leur caractère actuel. Les documents règlementaires traduisent les orientations fixées par le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Ainsi, notamment, ils vont prévoir la création de logements sociaux.

Une réunion publique relative à cette thématique s'est tenue le 19 octobre dernier afin de présenter les différentes typologies de logement social, les différents publics éligibles ainsi que les obligations auxquelles la commune est soumise eu égard à la loi Solidarité et Renouvellement Urbain.

Comme lors de la première réunion publique, les habitants sont venus nombreux assister à la réunion.

Une dernière réunion publique aura lieu ultérieurement, afin de présenter les éléments réglementaires du futur Plan Local d'Urbanisme, notamment le plan de zonage et les Orientations d'Aménagement et de Programmation.



Manifestations organisées par la Mairie

Forum des Associations 1^{er} septembre



Fête locale 7-8-9 et 10 septembre



Manifestations organisées par la Mairie

**Foire et vide-grenier
d'automne
21 octobre**



**Marché de Noël
17-18 novembre**



**Spectacle de Noël
16 décembre**



Comité de Jumelage Pins-Justaret/Cordignano

La rentrée de septembre a débuté par un vif intérêt apporté à notre stand au forum des associations ce qui nous conforte dans notre volonté de faire connaître et apprécier à nos concitoyens, tout le charme du Bel Paese.
Le charme a effectivement fonctionné, gustativement tant s'en faut, lors de la préparation d'une « PASTA » qui a comblé tous les participants d'Octobre Rose.

S'en est suivi l'incontournable repas italien en Octobre, qui a tenu toutes ses promesses cette année encore, par son menu optimal concocté par nos amis de Cordignano, par son animation dirigée par le Groupe « Belle K'Danse », par la convivialité et la constance de tous les participants ! Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

Après le loto de novembre avec ses lots attractifs nous vous invitons à la salle des fêtes, **au mois de mars**, pour un **concert poétique** présenté par « **Les Baladins d'Icarie** ». Lectures et chants pour tout public par deux Récitants (français et italien), par une Soprano et un Accordéoniste. Sur le thème de Pier Paolo Pasolini et autres auteurs. **A NE PAS MANQUER !**

Sur le calendrier :

Vendredi 22 février 2019 à 18 h 30 salle de la MJA :

Assemblée Générale

Samedi 16 mars 2019 à 20 h 30 salle des fêtes :

Concert poétique « les Baladins d'Icarie »

Du 20 au 24 juin 2019 :

Réception d'une délégation de Cordignano

Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter au 06.11.41.43.10

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle Année

et nous vous disons à bientôt.

AUGURI !



Chorale « Les Pins Enchantés »

Notre groupe vocal « les Pins Enchantés » a rempli l'église dans le cadre de son tout premier concert de fin de saison « l'été en chœur » !

C'est avec beaucoup d'enthousiasme, au vu du succès obtenu par leur prestation de fin d'année, qu'ils ont repris les répétitions dès septembre afin d'être prêts à apporter « leur voix » à Octobre Rose.

Bien que les répétitions aient changé de lieu et de jour le groupe s'est reformé faisant place à quelques nouveaux visages.

Attention: maintenant les répétitions ont lieu tous les lundis à 20 h salle 5 de la salle polyvalente.

Vous souhaitez les applaudir : notez qu'ils programmeront chaque année deux rencontres de chorales : un concert d'hiver, mi décembre, et un concert d'été, mi juin, en l'église de Pins Justaret.

Ils répondront, aussi, aux invitations des chorales voisines, selon leur disponibilité, tout en s'impliquant dans les manifestations et les échanges avec nos amis de Cordignano .

Vous aimez le chant choral, vous avez envie d'intégrer un groupe chaleureux et convivial, venez nous rejoindre : le premier cours est sans engagement et les bienfaits du chant choral ne sont plus à prouver.

Renseignements: 06. 21. 62. 93. 01 ou 06. 60. 58. 90. 04



Poker Club

Amateur de poker !

Le PVPC vous invite à participer à un tournoi live tous les mois de l'année.

Ambiance garantie, n'hésitez pas à essayer!!! Pour plus d'information : <http://www.pvpc.fr/>





Ecole de Danse Josette Castro

Tous les Danseurs et Danseuses, ont repris les cours de danse depuis le **17 Septembre 2018**.

Les cours de Classique ont lieu tous les jours de la semaine, suivant les différents niveaux.

Lundi 17 h à 20 h 15 / mercredi de 14 h à 22 h / vendredi de 19 h à 20 h 30 et le samedi de 10 h 30 à 12 h.

Cours de jazz adolescentes : Tous les mardis et mercredis

Cours avancé le lundi et le vendredi

Cours adultes le jeudi soir

Cette saison 2018 a débuté avec toujours autant d'élèves.

Nos prochaines manifestations auront lieu :

Pour le spectacle de fin d'année le **samedi 29 Juin 2019** à BRUGUIERES Salle du Bascala à 20 h et pour la Fête des Associations de Pins-Justaret au mois de **mai 2019**.

Nous souhaitons à tous les élèves une excellente année de danse, de rythme et de plaisir !

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Président de l'association : M. RICCI : 05.61.76.21.72

Atelier d'art

L'Atelier d'Art de Pins-Justaret/Villate a repris les cours le mercredi 03 octobre 2018 avec Maïlo, professeur d'art.

La dernière exposition de l'année a eu lieu à l'hôpital Marchant du 03 septembre au 29 octobre 2018. Cette exposition a été très appréciée du personnel et des visiteurs.

Le 35^{ème} salon aura lieu du 06 au 17 mars 2019 dans la salle des fêtes de Villate.

Une exposition est prévue le 25 mai 2019 pour la Fête des Associations qui célèbre cette année son 10^{ème} anniversaire.

Il n'est pas trop tard pour rejoindre cet atelier.

Pour tout renseignement concernant les cours dispensés et les horaires :

visitez notre page Facebook « Atelier d'Art Pins-Justaret/Villate »

Contact : Anne-Sophie JAGU (Présidente)

06.89.03.97.70

Marie-Hélène REGY (Secrétaire)

06.15.95.44.37



GENERATION DANSE

SOIRÉE ROCK & SALSA

21h30 - 2h

Intermèdes Bachata, Kizomba,
Lindy hop, West-Coast-Swing

Samedi 03 nov 2018

Samedi 08 déc 2018

Samedi 26 janv 2019

Samedi 23 févr 2019

Samedi 09 mars 2019

Samedi 13 avril 2019

Samedi 11 mai 2019

Samedi 15 juin 2019

APRÈS-MIDI MILONGA

15h - 19h

100 % Tango argentin

Dimanche 04 nov 2018

Dimanche 09 déc 2018

Dimanche 27 janv 2019

Dimanche 24 févr 2019

Dimanche 10 mars 2019

Dimanche 14 avril 2019

Dimanche 12 mai 2019

Dimanche 16 juin 2019



Entrée 6 € / Boissons soft offertes

Salle des fêtes Pins Justaret

Contactez-nous : 07 67 21 29 49

Génération Danse

De nombreux adhérents sont toujours fidèles au Rock'n roll, à la Salsa, et à la Bachata.

En 2018, Génération Danse s'est enrichie d'une section Country. Les danseurs de Kizomba sont fidèles et nous avons adapté le cours de façon à intégrer les débutants.

Grande nouvelle: le lindy hop est de retour !! (Tous les lundis à la MJA)

Nos « sucré salé » trimestriels, ouverts uniquement aux adhérents, rencontrent toujours un vif succès. Ce sont des moments conviviaux permettant à chacun de préparer un plat pour agrémente un buffet, toujours riche, original et abondant mais également de découvrir les danses enseignées dans les autres cours.

Régulièrement des soirées dansantes rock, salsa, bachata, agrémentées de west coast, de lindy hop et de valse sont organisées le samedi soir, et des bals Tango argentin le dimanche après-midi. Ces réjouissances sont ouvertes à tous ...adhérents ou non, et permettent de rencontrer danseurs et danseuses de tous niveaux, de mettre en pratique les apprentissages et de se perfectionner.

Les cours : lundi kizomba et lindy hop, le mardi salsa et bachata, le mercredi rock et salsa inter.

Nos soirées : voir photo

Le bureau de Génération Danse se tient à votre disposition pour tous renseignements.

Likez notre page facebook !!

Téléphone génération danse: 07.67.21.29.49 / Country Mme Py 06.98.00.37.93

<https://www.facebook.com/association.generation.danse>

mail: generation.danse@orange.fr

site internet : <http://www.generationdanse.fr/>

Groupe théâtral

Le théâtre se développe sur Pins-Justaret Villate.

Suite à une demande croissante de nouvelles inscriptions, le groupe théâtral Pins-Justaret/Villate a ouvert un nouveau cours pour les enfants à partir de 5 ans, soit trois groupes de théâtre enfants et adolescents.

Les prochaines représentations de nos groupes auront lieu les **samedi 29 juin et dimanche 30 juin** à la salle des fêtes de Pins-Justaret. Pour démocratiser le théâtre et proposer une programmation diversifiée, nous accueillons aussi des troupes extérieures, les prochaines représentations sont déjà planifiées **le 19 janvier et le 30 mars**.

Pour tout renseignement ou réservation: <http://gtpjv.wpweb.fr/programmation-2018-2019/>.



Associations Intergénérationnelles

Câlin-Câline

Des assistantes maternelles motivées, impliquées, qui peaufinent leur projet d'échanges intergénérationnels avec la résidence pour personnes âgées « La Tranquillité », de Pins-Justaret, convaincues du bienfait de faire côtoyer résidents et jeunes enfants.

Un lundi par mois, cela devrait permettre à tous de se retrouver autour d'ateliers chansons, comptines, lectures, autour de jeux divers et tout simplement aussi pour bavarder.

Sortir les jeunes enfants de leur cadre habituel en leur apprenant le vivre-ensemble avec une autre génération, sortir les résidents du quotidien pour vivre l'instant présent, ponctué par les sourires et rires des enfants, bref ... Créer du lien social avec un maître mot : la réciprocité.

Les autres lundis, dans une salle gracieusement mise à disposition par la municipalité (un grand merci !) elles proposent, pour le plus grand plaisir des enfants :

- des activités diverses initiées par les assistantes maternelles, imaginatives et créatives à souhait !
- des ateliers dirigés par des intervenants extérieurs (éveil musical, spectacles de marionnettes ...) dont la prestation est prise en charge par l'association.

Le bureau récemment renouvelé :

Présidente	Cécile Ragazzana	05.61.76.39.91
Secrétaire	Evelyne Combes	05.61.08.84.42
Trésorière	Monique Garcia	06.35.94.34.31



Associations Intergénérationnelles



Bout'chou

Une nouvelle saison débute avec un nouveau Bureau tout aussi dynamique, motivé et plein d'idées pour nos petits Bout'Choux.

Cette saison, Bruno coach sportif, aide nos petites canailles à évoluer sur un parcours ludique de motricité. Le 21 décembre la compagnie De bouche à Oreille a joué son spectacle « Noël en forêt » pour le goûter de Noël de l'association.

Notre Bourse aux Jouets a eu un vif succès et nous permettra de proposer à vos enfants de nouvelles activités tout au long de l'année.



Mme PIQUEMAL: 06.66.38.10.65
Mme GARRIGUES : 06.99.73.66.51
<https://sites.google.com/site/boutchoupinsjustaret/associationboutchou31@gmail.com> (mail de l'association)

FNACA

Nous anciens combattants participons à toutes les commémorations : 11 novembre, 19 mars, 8 mai, 14 juillet et fêtes locales. Notre association accueille tous militaires ayant combattu en AFN, les veuves, ascendants, orphelins des combattants. Par notre présence nous soutenons aussi la nécessité du devoir de mémoire en rapportant les messages de paix. Nous épaulons les veuves, malades, familles endeuillées par un soutien moral ou autre et pour concrétiser par ex. les formalités administratives, etc. ...

Le **19 mars (cessez le feu)** est entré dans l'histoire de France.

M.Casetta (Maire), conseillers municipaux, CMJ, les élus régionaux, départementaux, participent chaque année aux commémorations, en hommage aux victimes militaires et civiles.

Activités: **Assemblée générale** 19/10/18
Lotos 04/11/18 et 27/01/19 à Villate
Pot de l'amitié 11/01/19
Repas dansant 24/02/19 à Labarthe/Lèze

Informations: Tel: 05.61.08.49.85 / 06.33.63.62.92

Bureau: M.Tardière (président) – M. Lusso, Mme Gesdon, M. Marty, (vice-présidents) – M. Favaretto (trésorier) – M. Roussel (adjoint trésorier)



Club du 3^{ème} âge

Une année bien remplie au Club du 3^{ème} âge. Tout d'abord bienvenue à notre Présidente d'honneur, Mme Marie-Jeanne GARAUD, âgée à ce jour de 98 ans, discrète, toujours souriante et présente tous les jeudis à notre club depuis plus de 35 ans.

Les sorties à Bossost, la Couvertorade dans l'Aveyron, Narbonne et les Salins de Griissan sans oublier notre repas presque obligatoire aux Grands Buffets, ont été un vrai succès. Notre repas de Noël à la salle des fêtes de Villate a clôturé en beauté nos activités de l'année.

Le club est ouvert :

- Le mardi après-midi à partir de 14 h 30 et est consacré aux loisirs créatifs, initiation au pastel, préparation des lotos, kermesse, tricot, couture, broderie
 - Le jeudi après-midi à partir de 14h nous faisons des jeux de société, belote, scrabble, rummikub, rami...suivi d'un goûter.
- Sans oublier nos sorties au restaurant tous les mois suivies d'un petit loto au club.

Notre nouveau bureau dynamique met tout en œuvre pour faire avancer le club, le faire évoluer dans une bonne ambiance.

Mme MARSOLAN Présidente - Mmes DASSEIN et PAPAY Secrétaire et secrétaire adjointe - Mmes GIANESIN et FERREIRA-GONCALVEZ Trésorière et vice trésorière

Venez nombreux nous rejoindre. Contact : Mme MARSOLAN 06.61.08.77.13

Vélo club CPRS: C'est Partager Rouler S'organiser!



Au club cycliste de Pins Justaret-Villate, hommes et femmes partagent la même passion pour les deux roues et la découverte de paysages autant en route qu'en VTT. Plusieurs sorties hebdomadaires sont organisées et les circuits adaptés en fonction des forces en présence.

C'est aussi trois grandes manifestations : la Pins à Vélo, Le grand Prix Cycliste, le Cyclocross, durant lesquelles nos licenciés oublient leur monture et deviennent de sacrées équipes de bénévoles.

Chaque année, les nouveaux arrivants sont accueillis et accompagnés durant plusieurs sorties pour leur permettre d'intégrer le groupe qui correspond le mieux à leur niveau et leurs attentes sportives (compétition, cyclo-sportive, rando-cyclo, VTT).

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à visiter notre site internet <http://cprs.fr>



Tennis de table



Début de saison compliquée pour le PJVTT puisque les travaux de la halle des sports n'étaient pas terminés. A ce sujet nous remercions le club de TENNIS qui nous a accueilli dans la salle polyvalente et nous nous excusons auprès des adhérents et des parents pour la gêne causée.

Nous tenons aussi à remercier le conseil municipal et ses élus pour la rénovation qui est une véritable réussite même si des travaux restent à réaliser.

Avec 90 adhérents nous connaissons une légère baisse mais les résultats sportifs sont exceptionnels.

Notre équipe numéro 1 joue en pré-nationale et les résultats sont encourageants pour le maintien. Trois équipes jouent en régionale OCCITANIE et deux jouent la montée.

Six équipes sont engagées en DEPARTEMENTAL et toutes sont en haut du tableau.

Nos jeunes en critérium ont aussi enregistré des résultats exceptionnels. Nos féminines terminent toutes les deux à la 3^{ème} place en régionale. ROMANE en moins de 13 ans et ENA en moins de 18 ans. En benjamin MATHEO, pour sa première compétition en NATIONALE 2 termine à la 9^{ème} place et se maintient pour le second tour. En minime, et toujours en nationale, LENY termine à la 13^{ème} place. ALEXIS dans la même catégorie, termine deuxième de régionale et rejoint LENY en pré nationale et son frère ROMAIN, inscrit en moins de 11 ans, alors qu'il n'a que 7 ans finit 5^{ème} en REGIONALE.

En départementale 1 ANTON termine à la 1^{ère} place et monte en régionale et ses copains CHADI, NOHAM, THOMAS et WILLIAM terminent respectivement aux 3, 4, 5 et 7^{ème} places. Très joli tir groupé.

En moins de 13 LOIS finit 1^{er} de D1 et accède en REGIONALE pendant que LOAN, qui jouait sa première compétition, termine à la très honorable 13^{ème} place.

Félicitations à tous nos jeunes et aux entraîneurs qui font un travail remarquable.

Les différents stages portent leurs fruits d'autant plus qu'ils se font dans une très bonne ambiance.

Depuis le mois de septembre, le PJVTT organise tous les SAMEDIS matin à 9 h 30 une animation PING en FAMILLE.

Si vous voulez venir essayer, notre entraîneur vous prêtera le matériel nécessaire.

Deux séances de BABY PING sont ouvertes pour les jeunes à partir de 5 ans

Pour les enfants de 7 ans et plus trois séances sont possibles

Pour les adultes les MERCREDIS et VENDREDIS à 20 h 30

Une section féminine sera ouverte suivant les inscriptions

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter au 07.86.23.68.72 M. BOSCHER Président

Associations sportives

HandBall Club

Depuis 1983, le Handball Club Pins Justaret Villate (HBCPVJ) accueille petits et grands pour découvrir, apprendre et pratiquer le Handball.

Avec un nombre de licenciés en constante évolution le HBCPVJ, c'est 11 équipes et des joueurs de tous les âges, filles et garçons à partir de 5 ans !!

Le HBCPVJ fédère autour des valeurs du handball et du sport en général : convivialité, respect, solidarité et engagement.

Le club évolue depuis 2008 dans un superbe complexe sportif, avec une salle spécifique pour la pratique du handball.

Notre équipe -9 participe à des tournois organisés tout au long de la saison par les différents clubs du département.

Nos équipes -11,-13F, -13M, Séniors F et Séniors M2 évoluent au niveau Territorial (ex-départemental).

Nos équipes -15F, -15M, -18F et -18M participent aux championnats Régional Honneur.

Tandis que notre équipe Séniors M1 joue au niveau Régional Excellence.

Venez soutenir nos joueurs lors des matchs les samedis au complexe sportif du lycée (calendrier et résultats sur le site du club).

Vous trouverez les horaires des entraînements et toutes les informations relatives au club sur notre site internet.



Le HBCPVJ est également en recherche constante de nouveaux sponsors afin de faire évoluer le club, n'hésitez à nous contacter !!

Depuis cette saison le HBCPVJ est partenaire du FENIX TOULOUSE Handball, ce qui nous permet d'aller voir des matchs professionnels à tarif préférentiel.

Le HBCPVJ organisera son traditionnel tournoi sur herbe durant le mois de juin et d'autres événements seront à venir au cours de cette saison.

Le club remercie l'ensemble des bénévoles, les entraîneurs, tous les joueurs et les accompagnants pour leur dévouement et sans qui ce club ne fonctionnerait pas aussi bien.

Si vous aussi, vous avez envie de participer à la vie du club, n'hésitez pas à nous contacter !

Email : 6131025@ffhandball.net

Site internet : http://club.quomodo.com/pins-justaret_villate_handball/accueil.html

Page Facebook : <https://www.facebook.com/HBCPVJ>

Judo

Notre nouvelle saison sportive a bien repris avec un effectif actuellement de 90 licenciés, dont 17 nouveaux judokas.

Nous pensons déjà à l'organisation de notre rencontre amicale, le « Trophée Frédéric BACQUET » qui aura lieu dimanche 7 Avril 2019.

Comme les autres années nous souhaitons accueillir de nombreux compétiteurs.

Je vous invite à consulter notre site www.dojopjustaretvillate.org.

Vous y trouverez de plus amples informations concernant la vie du club.



Vous retrouverez toutes les informations concernant les associations sur notre site internet www.mairie-pinsjustaret.fr ou en mairie

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le journal d'information, aux différents groupes d'élus constitués au sein du conseil municipal.

Groupe majoritaire

L'année 2018 a vu la réalisation d'investissements importants sur notre commune avec la fin des Ateliers municipaux et la rénovation de la Halle des sports.

Les conditions de travail de nos agents techniques vont s'en trouver considérablement améliorées d'une part et d'autre part les enfants des écoles vont désormais avoir un équipement de meilleure qualité pour faire du sport.

Ces équipements ont pu être réalisés grâce aux subventions du Conseil Départemental. Ce dernier risque d'être mis en difficulté si la Métropole absorbe ses compétences sur son territoire comme cette dernière le demande. C'est tout l'équilibre du territoire départemental qui serait mis en péril.

En effet, la majorité des richesses départementales sont créées sur l'agglomération toulousaine. Priver le Conseil Départemental de sa manne (droits de mutation, foncier bâti), c'est l'obliger à abandonner une grande partie de ses aides aux autres territoires.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a voté une motion de soutien au Conseil Départemental pour préserver son intégrité.

Pins-Justaret L'Avenir Autrement

L'équipe *Pins-Justaret L'Avenir Autrement* vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2019.

Alors que la fin de l'année 2018 a mis en exergue de multiples tensions sociales autour de vastes sujets que sont notamment le pouvoir d'achat, la mobilité, l'action publique, que pourrions-nous faire à l'échelle de notre commune ? Peu de choses sûrement, quoique. Il faut redonner du sens à l'action publique à hauteur des moyens de notre commune. Quelle action publique souhaitons-nous pour le futur, quels sont les défis à relever ? Il ne faut pas vouloir tout, tout de suite, mais soyons attentifs et ambitieux, ayons une vision à long terme.

La desserte de Pins-Justaret en train est une chance pour desservir, quotidiennement ou occasionnellement, Portet et Toulouse ou se diriger vers Foix et la station de ski d'Ax-les-Thermes. Cela restera une chance à condition que nous puissions récupérer les arrêts perdus depuis le 9 décembre.

Nous devons également être attentifs à ce que le cœur de ville ne se vide pas de ses commerces de proximité malgré le projet de centre commercial. Garderons-nous une âme si nous n'avons plus de cœur ?

Nous pouvons aussi envisager de vous donner une alternative supplémentaire à la voiture, par l'aménagement progressif dès 2019 du parc de la Mairie avec des zones d'activités pour les enfants et un vrai lieu de rencontres pour les citoyens (-nes). La création de vraies pistes cyclables doit également être un leitmotiv sur les prochaines années même si cela nécessite de faire bouger le Muretain Agglo. Il faut connecter les lieux de d'activités (gare/lycée/collège/centre-ville/école) sans oublier le quartier de Justaret.

La mobilité était notre priorité hier, elle l'est toujours aujourd'hui, elle le sera encore demain !

Nous nous tenons à votre disposition afin d'échanger sur l'ensemble de ces sujets, ou d'autres.

Agenda des manifestations 2019 organisées par la Mairie



Remise des dotations aux écoles
25 janvier 2019



Carnaval 30 mars ou 6 avril 2019



Chasse aux œufs 21 avril 2019



Festival des associations
culturelles 18 mai 2019



Vide grenier
16 juin 2019



Fête de la musique
21 juin 2019

Pour recevoir l'agenda de toutes les manifestations mensuellement par mail,
envoyer un mail à l'adresse: contactinfo@mairie-pinsjustaret.fr